

B917

EXPLOITER L'ETUDE DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS UN PROJET D'AMENAGEMENT

Cette formation traite des aspects juridiques et réglementaires nécessaires au dossier constitutif d'une étude de faisabilité d'un projet urbain des différentes filières en énergie renouvelable (EnR&R).

Objectifs opérationnels

- Intégrer réellement dans un projet d'aménagement l'étude de faisabilité du développement du potentiel en énergies renouvelables et de récupération
- Exploiter la méthode employée par les BET et de ce qui découle de l'étude : dimensionnement des équipements, évaluation du taux EnR,

Public Concerné



- Directeurs programmes immobiliers

- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains

7.00

00 Heures

Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Aspects juridiques et réglementaires

- Demande de la loi Grenelle 1
- Lien avec l'étude d'impact
- Dossier de faisabilité du développement du potentiel en énergie renouvelable
- Articulation avec les autres documents réglementaires

Méthode employée

- Caractérisation des besoins énergétiques du projet
- Notions énergétiques (puissance/consommation)
- Usages à prendre en compte
- Ce qui en découle dans l'étude : dimensionnement des équipements, évaluation du taux EnR, des coûts de fonctionnement
- Diagnostic du potentiel ENR
- Les différentes EnR&R à étudier
- Intérêts et points de vigilance (technique, économique, etc.)
- Analyse multicritère
- Les critères de choix
- L'analyse économique en coût global
- Les impacts environnementaux

Intégrer et prendre en compte l'étude ENr&R

- Densité, critère dans la programmation urbaine et l'approvisionnement en énergie
- Rôle de l'aménageur
- Le portage des investissements
- Les cahiers des charges de cession des terrains

Suites à donner à l'étude

Préconisations lors de la consultation de BET pour l'étude ENr&R

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Version : B917-20231209



Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, de partages d'expériences sur des situations en milieu urbain et périurbain.

Une étude de cas est menée sur les performances énergétiques des constructions et des systèmes énergétiques, les interactions entre hypothèses de consommation et scénario d'alimentation..

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialiste des énergies renouvelables.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Nelly DROUILLARD Tél.: 0130852490
Chef Projets Formation Mail: formation@groupeginger.com

Version : B917-20231209